

je me suis rendu compte qu'ils étaient tout disposés à se donner du mal pour trouver des dossiers, renseignements etc.

Si je prends la parole, c'est que cette question a donné lieu à de graves préoccupations chez un grand nombre de mes commettants, surtout ceux qui sont organisés en syndicats ouvriers. J'ai reçu beaucoup de lettres, au sujet de l'immigration, d'un certain nombre de syndicats de ma circonscription et de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Je sais que le Congrès canadien du travail et le Congrès canadien des métiers et du travail se préoccupent fort de la question de l'immigration. Tous deux sont en faveur d'un programme méthodique d'immigration mais ils voudraient bien toutefois qu'on n'admit point ces immigrants pendant des périodes de chômage, notamment pendant les mois d'hiver.

De plus, monsieur le président, je dirais qu'un grand nombre de syndicats en Colombie-Britannique sont opposés à toute immigration, dans les circonstances actuelles. Cette opposition semble quelque peu inusitée mais elle tient à la crainte qu'éprouvent bûcherons et mineurs de perdre leur emploi au cours des années à venir. Elle tient à une forte proportion de chômage dans l'industrie minière,—imputable à la fermeture de quelques mines de métaux vils,—et à l'interruption d'un grand nombre d'exploitations forestières. On s'attend que plusieurs milliers de forestiers ne retournent pas à leur travail cet été, comme d'habitude à cause des restrictions imposées aux marchés du bois outre-mer et du ralentissement de l'industrie forestière en général. Par conséquent, il est normal que ces gens veuillent protéger leur gagne-pain et ne tiennent pas à ce que des immigrants viennent prendre leur emploi pendant qu'eux-mêmes s'en cherchent ailleurs.

À ce sujet, j'aimerais lire un extrait d'un communiqué publié conjointement par le ministère du Travail et par le Bureau fédéral de la statistique. Ce communiqué devait être publié "à 11 heures, le mercredi 22 avril 1953". On voit donc à quel point il est récent. Si mes yeux ne me trompent pas, le calendrier indique que c'est aujourd'hui le 24 avril. Voici ce que je relève à la page 2:

Le reste des effectifs ouvriers était constitué de 172,000 personnes en chômage au cours de la semaine du relevé et en quête de travail. Si on ajoute ce chiffre aux 12,000 personnes qui occupaient un emploi à temps incomplet mais étaient également en quête de travail, on obtient un total de 184,000 personnes se cherchant un emploi, à temps complet ou à temps réduit.

Et plus loin:

Les demandes d'emploi inscrites aux bureaux du service national de placement le 19 mars s'éle-

vaient à 407,742, soit une augmentation de 6,000 sur le chiffre du 19 février, et de 25,500 sur celui du 20 mars 1952. Bien que le chiffre des demandes pour tout le Canada ait augmenté de 6,000 au cours du mois dernier, les demandes, le 19 mars, étaient moins nombreuses que le 19 février dans trois régions (Atlantique 400, Ontario 4,300 et Pacifique 6,200), tandis qu'elles étaient plus nombreuses dans deux régions (Québec 16,000, Prairies 1,000). Comparativement à la situation qui existait il y a un an, toutes les régions, sauf l'Ontario, sont saisies d'un plus grand nombre de demandes, bien que l'augmentation soit plus forte dans la région de Québec (21,700) et celle de l'Atlantique (8,800) que dans celle du Pacifique (7,200) et celle des Prairies (6,000); en Ontario, la diminution est de 18,300.

Il est tout naturel, de la part des forestiers et des mineurs en chômage, de voir d'un mauvais œil l'entrée au Canada d'un grand nombre d'immigrants, à moins que leurs emplois ne soient assurés et qu'ils trouvent du travail sans déplacer d'autres ouvriers.

Tout à l'heure, le député de Springfield a mentionné les immigrants européens qui vont travailler dans les fermes. Voici ce que j'ai à dire à ce sujet, monsieur le président: J'ai pu constater qu'un bien petit pourcentage de ces gens demeuraient dans les fermes. Quelques-uns disent tout simplement qu'ils sont cultivateurs, afin de pouvoir entrer au Canada; il arrive qu'ils n'ont jamais mis les pieds dans une ferme. Des agriculteurs canadiens m'ont dit que tel ou tel immigrant qu'ils attendaient n'est jamais venu, et que, dans d'autres cas, les immigrants demeuraient dans la ferme un ou deux mois, puis disparaissaient quelque part, sans laisser de traces. J'imagine qu'il y en a qui ont des boutiques d'occasions.

M. Gillis: Ou des comptoirs de pains et saucisses chaudes.

M. Herridge: Ou des comptoirs de ce genre, comme le dit le représentant de Cap-Breton-Sud. On conçoit que de bons Canadiens se préoccupent de la concurrence que représentent pour eux les immigrants européens amenés ici sans qu'on tienne compte du chômage régnant et qui s'offrent à la bourse du travail; parfois ils sont embauchés à bon compte par les employeurs comme l'ont fait certaines sociétés de la Colombie-Britannique, alors que de bons Canadiens, anciens combattants, crient famine dans les rues de Vancouver, sachant que des immigrants européens occupent à Kitimat et ailleurs des emplois disponibles. Si je m'échauffe quelque peu en abordant ce sujet, c'est que des Canadiens m'ont exposé leurs doléances, oralement et par lettres.

On a déjà mentionné, cet après-midi, l'affirmation de M. Millard d'après laquelle nous serions capables au Canada d'absorber de 280,000 à 300,000 immigrants par an. Je dirai sans équivoque, que, selon moi, M.